

Arâches-la-Frasse

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : une hausse importante

Les vœux de la municipalité d'Arâches-la-Frasse ont été l'occasion pour la maire Alexandra Fourgeaud d'effectuer un premier bilan de début de mandat et surtout d'évoquer les projets à venir dans la commune.

Lors des vœux de la municipalité, qui ont eu lieu ce jeudi 18 janvier, le premier adjoint Philippe Carral, en charge de l'urbanisme, a rappelé devant une salle du Mont Favy comble la validation du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) ébauché par la précédente équipe municipale, l'engagement pour une réduction des espaces constructibles et le soutien à un parc immobilier communal. Il a justifié l'augmentation importante de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans l'objectif du financement de logements locatifs et saisonniers. Cette annonce a provoqué quelques sifflets dans l'assemblée.

En préambule, Alexandra Fourgeaud a présenté ses vœux à la population d'Arâches-la-Frasse, dont elle est la première magistrate depuis septembre 2023. L'élue a tiré le bilan de ses premiers mois d'exercice. Elle s'est félicitée du nouveau dynamisme de l'association des commerçants. La zone d'activité artisanale des Racines sera d'ailleurs opérationnelle fin 2024. La jeune maire a aussi confirmé sa confiance en l'ave-



Alexandra Fourgeaud a évoqué un premier bilan encourageant. Photo Le DL/G.R.

nir et rappelé que 14 enfants étaient nés dans la commune en 2023. Jules, le maire du conseil municipal des jeunes, a également présenté ses vœux.

Parmi les projets évoqués au cours de la soirée, le domaine skiable, colonne vertébrale de la station, se verra amélioré par l'installation du nouveau télésiège du Gron.

L'ouverture d'une via ferrata

L'adjointe Rozenn Durand, en charge de la station de Flaine, a confirmé les excellents chiffres de la période de Noël avec un taux d'occupation de 80 % et une augmentation des nuitées de 9 % par rapport à la saison dernière. Elle a détaillé quelques travaux envisagés dans la station : rénovation de l'école, de la chapelle et de l'auditorium et création de chemins thémati-

ques pour la saison d'été.

Christophe Etallaz, en charge des sports et des associations, a confirmé pour sa part l'ouverture de la via ferrata. Le projet est aujourd'hui entre les mains de l'administration pour une potentielle validation.

Jérôme Pralon, adjoint en charge des bâtiments communaux, a rappelé de son côté la nécessité d'agir pour la réduction de la consommation énergétique par différents aménagements et investissements.

En termes de démocratie participative, un cercle de réflexion sur l'eau et la forêt et une table ronde avec les citoyens confirment les promesses de l'équipe. Un plan de protection de la forêt a également été mis en place.

● Gilles Reverdy

Un accueil sans rendez-vous est proposé une fois par mois pour un contact avec les élus.